



## Comité des Flandres de Bridge

1, Square Jean Monnet 59120 Loos

Tél : 03 20 57 85 04 Mail [comiteflandresbridge@wanadoo.fr](mailto:comiteflandresbridge@wanadoo.fr)

Site : <http://flandresbridge.fr>

Directeur des compétitions : Etienne Convert

Portable : 06 16 49 61 55 Mail : [etienne.convert@sfr.fr](mailto:etienne.convert@sfr.fr)

# Senior Open/4 Expert Finale Comité

Mercredi 17 et jeudi 18 avril 2024

## Bridge Club de Douai

Maison des Associations - salle Christian Holvoete

163, Avenue Gounod 59500 Douai Tél 03 27 71 05 13

Madame , Monsieur,

Votre équipe est inscrite pour cette compétition qui se jouera à 19 équipes en **7 matchs de 12 donnes** (*sans mi-temps*) selon la formule du Patton Suisse avec les 2<sup>1er</sup> tours prédéterminés.

Cette épreuve est classée en Catégorie **2** (*Règlement National Article 146.2*).

*Les systèmes classés SHA sont interdits.*

*L'utilisation des Conventions classées CI est autorisée sous réserve de respecter les dispositions de l'article 142.2 du RNC.*

L'arbitre prévu pour cette épreuve est Eric Wheatley.

Les droits d'engagement pour cette finale sont de 128 € par équipe.

Mercredi 17 avril 1° match 14h00 2° match 15h50 3° match 17h40

Jeudi 18 avril 4° match 09h15 5° match 11h10 6° match 14h20 7° match 16h10

En cas de forfait, prévenez le plus rapidement possible le secrétariat du Comité au 03 20 57 85 04 ou le directeur des compétitions au 06 16 49 61 55.

Cette compétition se jouant derrière écran chaque paire doit prévoir deux feuilles de conventions (une de chaque côté de l'écran consultable par l'arbitre).

Rappel : Extrait du règlement national des compétitions, art.84.6 :

*"Avant le début du jeu, pour éviter l'effet de surprise et permettre la mise au point d'une défense, l'attention des adversaires doit être attirée sur les conventions particulières de **déclaration ou de jeu de la carte**".*

L'orientation NS et EO sera tirée par l'ordinateur. Les donnes seront duplicatées aux cinq premières tables lors des trois derniers tours. Si un appel de la décision de l'arbitre est jugé abusif par la commission, cette dernière pourra infliger aux appelants une pénalité allant de 0.5 à 2 Points de Victoire.

Le nombre d'équipes qualifiées pour la Finale de Ligue qui aura lieu les 15 et 16 mai 2024 au Touquet sera précisé dès que communiqué par le directeur de ligue (en fonction du nombre d'équipes engagées dans chaque comité)

Ne manquez pas de consulter notre site Internet à l'adresse : <http://www.flandresbridge.fr/> où vous pouvez consulter vos convocations et vous tenir au courant de l'actualité du comité et des districts.

Je vous souhaite bonne chance et je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Loos, le 4 avril 2024

Etienne Convert